

Les Hourqueits sécurisés...



Suite à un accident survenu l'été dernier sur la route menant au hameau de Pédéhourat (dite des Hourqueits), la question de la sécurité sur cette route a fait l'objet d'une réflexion approfondie. Il en est ressorti que des travaux étaient nécessaires pour éviter qu'un tel accident ne se reproduise dans ce virage particulièrement dangereux étant donné le ravin de 8 m. Au mois de janvier, un mur a donc été

construit et la chaussée quelque peu élargie pour remédier à ce problème. C'est l'entreprise Casadebeig de Laruns qui l'a réalisé en respectant scrupuleusement les normes en vigueur pour de telles constructions.

Du beau travail !



Le Carnaval à l'école de Louvie-Juzon...



Le 13 février dernier, le Carnaval était fêté à l'école de Louvie-Juzon. Tous les enfants (petits, moyens, grands) et même quelques adultes n'avaient pas hésité à se déguiser et à se maquiller pour cette occasion, tous plus cocasses les uns que les autres...

Après un temps de rassemblement et de préparation à l'école élémentaire, tout un cortège s'est formé et a défilé joyeusement dans les rues du village pour le plus grand bonheur des habitants, des passants, des parents mais aussi et surtout... des enfants.

Tout ce petit monde a fini par se retrouver à l'école élémentaire où Sent Pançard a péri dans les flammes, emportant avec lui tous les soucis de l'année écoulée.

Domage que le Carnaval n'ait lieu qu'une fois par an... Alors vivement l'an prochain !

Le mot du Maire

L'installation d'une crèche intercommunale à Louvie-Juzon est, j'en suis convaincu, un atout indéniable pour notre commune. Douze enfants accueillis, des emplois créés et c'est une activité nouvelle qui vient enrichir le dynamisme du centre bourg et renforcer l'activité de nos commerces.

La proposition de laisser les locaux de l'école maternelle pour cette crèche peut paraître quelque peu « cavalière » aux yeux de certains mais soyez assurés que cette décision a été prise sans que jamais ne soit perdu de vue le bien-être de chaque enfant. Les questions de sécurité et de confort, le bon déroulement des activités pédagogiques et le regroupement avec l'école élémentaire ont donc guidé cette décision.

Je l'admets, les délais qui nous sont imposés nous bousculent, mais ils nous contraignent également à réussir dans les meilleurs délais.

L'avenir de l'école ne saurait dépendre exclusivement d'un Maire et d'un Conseil Municipal. Il repose sur une démarche collective, large et concertée où chacun a à se sentir responsable et concerné. Tous les avis sont donc bons à prendre et j'invite chacun à s'associer à la réflexion.

Patrick LABERNADIE

Deuxième tranche achevée



La seconde tranche de travaux sur le chemin dit « Chemin de Habarnau », à Pédestarrès, a été menée. Toujours dans l'optique de faciliter l'usage routier et d'améliorer la sécurité des riverains, ce chemin a été bétonné sur une partie particulièrement pentue et dangereuse.

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 6 février 2009

Le Conseil Municipal de Louvie-Juzon s'est réuni le vendredi 6 février 2009. Treize Conseillers étaient présents et deux étaient excusés.

- Il a été décidé d'adhérer au Service Technique Intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale. Cette adhésion permettra de bénéficier des compétences techniques spécifiques en matière d'architecture, notamment en ce qui concerne les travaux envisagés pour réunir les quatre classes de l'école sous un même toit.

- Dans l'attente de précisions de l'Inspecteur de l'Education Nationale et du

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Sécurité), la signature de la convention élaborée en vue de la location des bâtiments de Saint Pierre d'Aurillac a été ajournée.

- Afin d'améliorer la régénération de la forêt sur les parcelles 31, 34 et 35 de la Commune de Louvie-Juzon, il a été décidé d'arrêter l'état de l'assiette 2009. L'exploitation se fera par câble.

- Le Conseil Municipal autorise Madame Peyre-Lavigne à installer des ruches aux lieux-dits Sérís et Laas. Il fixe la redevance à 0,50 € par ruche.

La Communauté des Communes de la Vallée d'Ossau est née...

Par arrêté préfectoral du 31 décembre 2008, le SIVOM a été transformé en Communauté des Communes à compter du 1er janvier 2009.

Le 15 janvier dernier, le premier Conseil Communautaire était donc installé lors d'une première réunion à Sainte Colome. Le Président et les Vice-présidents étaient alors élus comme suit :

Président : M. Francis COUROUAU

Vice-président (développement économique) : M. Robert CASADEBAIG

Vice-président (finances) : M. Robert DAGUERRE

Vice président (développement touristique) : M. Louis CARRERE-GEE

Vice-président (social) : M. Alain SANZ

Vice-président (déchets) : M. Jean BAYLOQC

Vice-présidente (Environnement) : Mme Marie-Josée MOUNAUT.

Les travaux de réfection du Cami Bieilh ont débuté.



Etat initial du Cami Bieilh...

Véritable élément du patrimoine historique de Louvie-Juzon, le Cami Bieilh est l'un des plus vieux chemins de transhumance de la Commune. Par là, des générations et des générations de bergers et d'éleveurs se sont succédées au fil des siècles pour amener les troupeaux aux estives.

Terriblement dégradé par les affres du temps, ce sentier escarpé était devenu dangereux par endroits, tant pour les hommes que pour les animaux. Ils méritaient donc grandement d'être remis en état. Les travaux, subvention-

nés à hauteur de 70 %, consistent non seulement à l'élargir mais également à aplanir les passages les plus accidentés. Ils dureront près de trois mois et ont été confiés à l'entreprise Gaspé à l'issue d'un appel d'offres.

Dès la fin des travaux, des dispositions seront prises pour interdire tout accès aux véhicules motorisés (un arrêté municipal sera pris et des dispositifs seront installés). L'objectif recherché étant avant tout et exclusivement de faciliter l'usage pastoral.



... état après que M. Gaspé soit passé

Commissions...

La Commission Animation prépare une exposition sur le thème des carriers. Cette exposition sera présentée lors des prochaines fêtes de Louvie-Juzon, en mai (Fête des Carriers).

Si vous possédez des documents écrits, des photos, des outils ou autre matériel relatifs à cette question, vous pouvez aisément vous associer à cet événement. Pour cela, n'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie dès à présent.

Il est rappelé aux apiculteurs amateurs que toute installation de ruches doit être déclarée en Mairie.

L'épisode neigeux du mois de janvier a conduit la Municipalité à définir de véritables priorités en matière de déneigement. Celles-ci seront donc :

1. les rues du bourg,
2. les principaux axes menant aux hameaux,
3. l'accès aux diverses entreprises de la Commune,
4. L'accès aux personnes isolées ou malades,
5. les chemins communaux menant chez des particuliers,
6. les chemins privés.

Un document précisant le rôle et les responsabilités des différentes personnes concernées lors de "situation de crise" sera prochainement élaboré.

La Commission Forêt informe la population qu'une coupe de bois va prochainement avoir lieu au Serbiasa. De cette coupe seront extraites de billes qui pourront être vendues aux habitants de la Commune. Les personnes intéressées sont donc invitées à s'inscrire dès à présent à la Mairie.

Les travaux d'installation du distributeur automatique de billets ont commencé. La construction du bâtiment est réalisée selon des normes précises par le personnel communal.

Par la suite, le guichet automatique en lui-même sera installé par une entreprise spécialisée.

Il sera donc possible d'effectuer des retraits bancaires tout en restant à Louvie.

Deux petites chapes ont été coulées au village (Place Orteig et Avenue Aristide Briand). Elles recevront prochainement deux abris bus pour les enfants qui fréquentent le collège.

Du côté des associations...

Une nouvelle section « en marche » au Foyer Rural...



Une nouvelle activité est sur le point de voir le jour au sein du Foyer Rural. Une section « Marche, Rando, Promenade » est, en effet, envisagée. L'objectif essentiel est de pratiquer une activité physique tout en respirant

le bon air de notre Vallée, le tout, dans une ambiance de bonne humeur et de convivialité.

Les jours et les horaires de ces nouvelles activités restent à définir, le matin ou l'après-midi...

Si vous êtes intéressé(e)(s), n'hésitez pas à téléphoner au 05.59.05.86.01, Norbert Claverie sera heureux de vous apporter toutes les informations complémentaires.

Tournoi de printemps pour la section

Il n'avait plus lieu depuis 2005... mais la section pelote du Foyer Rural de Louvie-Juzon a relevé le défi et organise un tournoi de printemps.

Les matchs se dérouleront à partir du 9 mars et jusqu'aux finales le 30 mai prochain. Ils auront lieu :

- le **lundi** à partir de **19h30**,
- le **mardi** à partir de **19h45**,
- le **mercredi** à partir de **18h00**,
- le **jeudi** à partir de **18h30**.

Les équipes seront constituées par tirage au sort.

Le prix de l'inscription est de 8 € pour les adhérents du Foyer Rural, il est de

16 € pour les non adhérents.

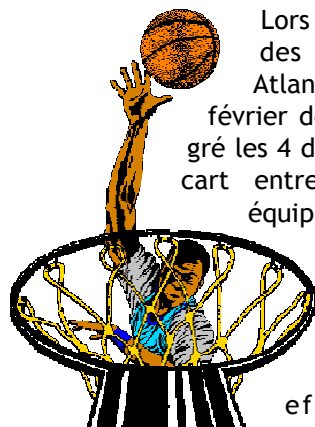
Les inscriptions se font du 16 février au 1er mars auprès de :

- Christelle CORTEZ (05.59.05.85.64)
 - Loïc THIERRY (06.64.55.03.09)
 - Jean-Marie CAYUELA (05.59.05.87.95)
- ou par courrier électronique à : christelle.cortez@club-internet.fr

Merci de bien vouloir préciser vos disponibilités, votre numéro de téléphone ou votre adresse électronique à l'inscription.



Des résultats encourageants pour le Basket



Lors de la Coupe des Pyrénées Atlantiques, le 7 février dernier, malgré les 4 divisions d'écart entre les deux équipes, Louvie-Juzon n'a pas démerité face à Orthez. En effet, le match s'est

avéré particulièrement engagé et s'est déroulé dans une ambiance survoltée. Nombreux étaient ceux qui avaient fait le déplacement pour soutenir les ossalois. A l'issue du match, le score était pourtant sans appel : Louvie-Juzon 80, Orthez 112.

En championnat départemental, les seniors féminines s'imposaient, le 14 février 2009, face à l'équipe de Haut Béarn : Louvie-Juzon 47, Haut Béarn 40.

Le même jour, les seniors garçons gagnaient, eux aussi, face à une formation de Lahourcade, après un match d'une exceptionnelle intensité. Le score final traduit à lui seul, la tension qui a régné tout au long de la rencontre : Louvie-Juzon 85, Lahourcade 84.



La prochaine rencontre senior garçon aura lieu le 8 mars 2009, à Louvie-Juzon contre Navarrenx.

Avis est donc lancé à tous les amateurs du village pour venir soutenir et encourager nos jeunes basketteurs émérites. Soyez nombreux au rendez-vous...

A l'école...

A compter du 2 mars 2009, date de la rentrée après les vacances d'hiver, les horaires scolaires de la classe maternelle seront harmonisés avec ceux de l'école élémentaire. Ainsi, les horaires scolaires seront les suivants :

- de 9h. à 12h. le matin,
- de 13h45 à 16h45 l'après-midi.



Cette modification des horaires permet que les deux services de cantine puissent se faire dans de meilleures conditions (avec un quart d'heure supplémentaire) et facilite également les échanges pédagogiques entre la classe maternelle et les autres classes.

Garderie Scolaire

Les horaires de la garderie scolaire restent, eux, inchangés :

- de 7h30 à 8h50, le matin,
- de 16h45 à 18h15, le soir.

Il est rappelé que la garderie scolaire est un service municipal gratuit, assuré par du personnel communal attentif et dévoué. Pour que cela perdure et dans l'intérêt de chacun, il est demandé aux quelques parents qui tendent à en abuser de bien vouloir veiller au strict respect de l'heure à laquelle se termine cette garderie et de venir chercher leurs enfants avant 18h15.



